

Budget supplémentaire 2013

Mardi 21 mai 2013

Discours de Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues,

Nous sommes réunis pour voter le compte administratif 2012 et examiner le budget supplémentaire 2013.

Nous ne pouvons ignorer le contexte dans lequel se tient cette réunion. La France est en récession, le chômage augmente, le gouvernement réduit considérablement les dotations des collectivités locales et n'a toujours pas apporté de solutions aux départements concernant la prise en charge des allocations de solidarité.

Bien sûr, tout cela a des répercussions sur nos concitoyens, via le chômage et l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA. Tout cela a aussi des conséquences pour notre collectivité, notamment par des augmentations de dépenses et des diminutions de recettes.

Le compte administratif 2012 peut néanmoins être considéré comme bon, dans la mesure où nous avons, provisoirement, restauré notre autofinancement. Cela a été possible car le plan de sauvegarde mis en place en 2010 porte ses fruits.

J'ai fait le point sur ce plan, la semaine dernière, avec l'ensemble du comité de direction. Si tous nos objectifs n'ont pas été atteints, nous sommes dans la bonne direction. Aussi, nous ne devons pas relâcher notre effort. Si nous n'avions pas maîtrisé nos dépenses de fonctionnement ordinaires, nous aurions été dans l'incapacité d'absorber la hausse des frais de séjour et d'hébergement des personnes âgées handicapées et des enfants en difficulté. Ces frais augmentent de 19 % (56 M€), de 20 % pour la prestation de compensation du handicap et de 6 % pour l'allocation d'autonomie.

Ce qu'il faut retenir de ce compte administratif 2012, c'est qu'il nous permettra de continuer à investir et honorer nos engagements - sous réserve que nous restions mobilisés, et que l'Etat prenne enfin la mesure du problème des allocations de solidarité nationale. En effet, la menace de la diminution des recettes de l'Etat, de la diminution des droits de mutation, ajoutée à l'explosion de certaines dépenses pourraient tout remettre en cause (400 bénéficiaires de plus depuis le début de l'année pour le RSA, d'où 3 M€ dans le budget supplémentaire).

S'agissant du budget supplémentaire 2013, il découle du bon compte administratif 2012 qui va vous être présenté en détail. Il marque aussi notre volonté de continuer à projeter notre Département dans l'excellence. Nous allons, bien sûr, assumer tous nos engagements dans les réalisations en cours : UTT, EPF, collègues, ESC, Centre de congrès, et cela sans augmenter nos emprunts. Je souligne d'ailleurs que nous n'avons pas augmenté les impôts locaux dans le cadre du budget primitif 2013. Mais surtout, nous allons engager des investissements nouveaux. A ce

titre, je voudrais évoquer deux dossiers qui nous tiennent particulièrement à cœur : le SDTAN (schéma directeur territorial d'aménagement numérique) et l'entreprise Levisys.

Le SDTAN

Au moment où il est de bon ton de considérer que le Département est une collectivité uniquement vouée au social et qu'il devrait se consacrer seulement à ses responsabilités obligatoires, nous allons investir 17 millions d'euros en 3 ans avant la montée en débit d'Internet (si vous suivez cette proposition) à la montée en débit d'internet. On pourrait s'interroger : mais pourquoi le Conseil général investit-il dans ce domaine ? Et cela, au moment où l'annonce vient d'être faite que le Grand Troyes va bénéficier du très haut débit, gratuitement grâce à l'investissement d'Orange ?

C'est une bonne question qui traduit la déshérence de l'aménagement du territoire, quel que soit le gouvernement en place. Que ce soit pour les infrastructures de transport ou pour tout autre investissement public, la règle semble être : si vous êtes nombreux dans une région riche, c'est gratuit. Sinon, si vous voulez être traité dans les mêmes conditions, payez...

Nous vous proposons de ne pas baisser les bras, de relever le défi et de faire le contraire de ce que font les autres, c'est-à-dire, pour nous, servir d'abord les plus mal lotis.

Je n'irai pas plus loin sur ce dossier. Il représente le point phare de notre réunion. Nous devons être fiers de relever des défis qui, à priori, ne sont pas de notre compétence mais dont l'attractivité de notre territoire dépend.

Le projet d'implantation de l'entreprise Levisys sur la Technopole

Nous en avons souvent parlé. Ce projet avance bien, il s'agit maintenant de le concrétiser.

Ce dossier est emblématique du projet global que nous avons voulu pour l'Aube : créer les conditions pour qu'émergent des activités nouvelles, fruits de la recherche mariée au savoir-faire de nos chefs d'entreprises,

Là encore, on peut s'interroger sur la pertinence de notre action, mais nous devons assumer. Rien ne viendra spontanément. Nous devons être proactifs et créer une dynamique. La jeunesse que nous formons attend de nous que nous lui proposons des activités valorisantes, inscrites dans l'innovation.

Je suis particulièrement heureux de voir que des chefs d'entreprises qui ont déjà démontré leur savoir-faire se soient passionnés pour ce projet et s'y associent de la même manière que je remercie Pierre Fessler d'avoir été fidèle en nous récompensant par le choix de l'Aube.

Mes chers collègues, ces deux projets (le SDTAN et Levisys) représentent des enjeux considérables. Mais ils ne nous font pas oublier nos autres obligations. Vous verrez que différents rapports font la démonstration de notre attachement à remplir parfaitement nos missions : les collègues avec le plan d'équipement en

vidéoprojecteur, le social avec notamment la création du service d'accueil spécialisé du centre départemental de l'enfance.

Mes chers collègues, nous allons passer aux travaux pratiques. Mais, auparavant, je voudrais dire à tous les Auboisiens touchés par les inondations notre sollicitude. Je voudrais remercier tous ceux qui se sont dévoués dans cette période de crise pour accompagner, faciliter, soulager les uns et les autres, et résoudre différents problèmes. Je voudrais remercier les services de l'Etat, les communes, la protection civile, la Croix rouge, et surtout deux services qui relèvent de notre compétence.

Les pompiers qui, même s'ils ne sont pas juridiquement un service du Département, relèvent quand même de notre responsabilité et bénéficient de nos financements. Vous le verrez quand viendra la facture, puisque toutes les dépenses supplémentaires sont à 100 % à notre charge. Nos services des routes de la DRAT (services locaux d'aménagement, service Assistance routes et matériels etc.), eux non plus, n'ont pas ménagé leur peine pour barrer, débarrer les routes et intervenir à différents niveaux. Particulièrement Arnaud Silvestre, que j'ai côtoyé parce qu'il s'est trouvé de permanence à ce moment là.

Qu'ils en soient tous remerciés. Ce qui s'est passé pendant cette crise méritera une analyse sérieuse et un retour d'expérience pour comprendre et corriger. A cette occasion, nous devons nous féliciter d'avoir prévu les risques d'inondations lors de la construction de la rocade sud-est et du doublement de la rocade nord. Les ouvrages dits de « transparence hydraulique » ont permis à l'eau de s'évacuer sans que la route fasse barrage.

Mes chers collègues, plus que jamais notre collectivité est en première ligne, que ce soit pour la solidarité ou l'innovation. Soyons fiers de la modernité de l'institution départementale et au travail !

Philippe Adnot,
Sénateur,
Président du Conseil général de l'Aube